



PRÉSENTATION DU MÉMOIRE DU RNCREQ

31/05/2021

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement : l'état des lieux
et la gestion des résidus ultimes



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement

364

P



NP



DM109.1

L'état des lieux et la gestion des résidus
ultimes

6212-03-124



Gouvernance

Le respect des 3 RV-E et le soutien aux municipalités

- 1. Groupe de travail transdisciplinaire centralisant la connaissance GMR*
- 2. Fiches techniques incluant circularité et écosystème des installations*
- 3. Accompagnement dans l'implantation de la « bonne technologie »*



Économie circulaire

L'économie québécoise est circulaire à 3,5 %

➤ Amélioration de la circularité de l'économie québécoise

8. Procéder à la synthèse des apprentissages des feuilles de route de l'économie circulaire

9. Inciter les territoires (régions ou MRC) à se doter d'une feuille de route d'économie circulaire (stratégie de vision et moyen)



Responsabilité élargie des producteurs (REP)

- Approche cradle to cradle, du berceau au berceau
- Responsabilité d'une meilleure circularité de la matière

13. Produire des études pour mieux comprendre l'enjeu des déchets sauvages et identifier leurs principales sources

14. Transférer le poids financier des grandes corvées de nettoyage des déchets sauvages aux producteurs

15. Inciter à la réduction des emballages alimentaires à emporter



Maillage avec les entreprises d'économie sociale

Elles sont l'interface entre la municipalité et les citoyen.nes

26. Soutien aux entreprises d'économie sociale

27. Programmes de récupération des textiles et des encombrants réutilisables



Amélioration de la performance des ICI

Augmentation de 37,5% du volume de MR produit par les ICI entre 2008 et 2019

28. Mettre en avant l'amélioration de la performance ICI dans le plan d'action de la PQGMR

29. Portrait détaillé des ICI (taux de détournement, freins et incitatifs)



Valorisation de la matière organique

S'assurer d'atteindre l'objectif de 60% de valorisation initialement prévu pour 2020, et de trouver des débouchés pour le produit final

36. Assurer des mécanismes de contrôle imposant le respect de la hiérarchie des 3RV-E dans la gestion des matières résiduelles organiques destinées à la biométhanisation

37. Encadrer la réutilisation des digestats par l'application de normes permettant leur usage sur des terres agricoles

38. Éviter de substituer les digestats aux engrais de provenance animale



Stations de pré-tri

Potentiel de réduction des GES via détournement de l'enfouissement des MO

39. Développement de centres de pré-tri régionaux



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement